

à ce sujet et il a répondu qu'il aurait de plus amples renseignements plus tard. Je n'ai pas voulu le retenir davantage à l'appel de l'ordre du jour, car j'ai cru que j'aurais l'occasion ici de demander de plus amples détails au sujet de cette enquête, sur quoi elle porte et sur le genre d'organisation qu'elle vise. S'il y a bien peu de vérité dans cette affaire, j'aimerais savoir comment il se fait que cette histoire ait été publiée, car le journaliste qui l'a dévoilée, M. Arthur Blakeley, a la réputation, autant que je sache, d'être honnête et juste. Je me vois forcé de supposer que cette nouvelle était fondée et pour cette raison, je voudrais demander au ministre de nous expliquer ce qu'il y avait au fond de cette affaire et d'où venait le renseignement.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. Benidickson: Aucune explication?

L'hon. M. Nowlan: Je répondrai plus tard.

M. McIlraith: Le ministre voudrait-il que nous posions nos questions sur n'importe quel crédit et se propose-t-il ensuite de répondre à la fin?

L'hon. M. Nowlan: Oui, lors du dernier crédit.

M. Caron: Cela veut-il dire que nous pourrions revenir en arrière aux autres crédits ou devrions-nous nous en tenir à un seul crédit?

L'hon. M. Nowlan: Vous pourrez revenir en arrière, évidemment.

(Le crédit est adopté.)

263. Bureaux de district, \$29,576,139.

M. Caron: J'ai un problème à signaler, et qui existe depuis des années. Tous les organismes publics de l'Ouest du Québec, des différents comtés, en ont parlé, car ils voudraient un bureau de perception pour le côté du Québec qui soit distinct du bureau d'Ottawa. Les Chambres de commerce senior et junior ont demandé la chose, ainsi que l'Union des Chambres de commerce de l'Ouest du Québec, et cette chose est demandée depuis des années.

Par conséquent, je demanderais au ministre de bien vouloir y penser et non pas de dire tout simplement, comme il a dit l'an dernier, qu'il va examiner la chose. Je lui demanderais d'essayer de voir de quelle façon cela pourrait être avantageux pour le côté du Québec et même pour le côté de l'Ontario. Nous avons les mêmes ennuis pour ce qui est des renseignements statistiques. Tout se trouve à Ottawa, les statistiques relatives au chômage, et tout le reste, de sorte que nous ne pouvons faire de différence lorsqu'il s'agit du côté de Québec ou du côté de l'Ontario.

Je sais que le ministre va me demander pourquoi je ne soulevais pas cette question, lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Je l'ai fait et je n'ai pas réussi, mais j'espère pouvoir réussir cette fois. Sinon, j'espère pouvoir réussir avec le prochain gouvernement libéral, dans deux ans. (*Exclamations.*) Je donne donc au ministre la chance de faire une bonne action avant de quitter le pouvoir, et ce n'est qu'une question de générosité de ma part. Je voudrais qu'il y songe sérieusement cette année, et qu'il nous accorde cette faveur au début de l'année prochaine.

(Le crédit est adopté.)

Commission d'appel de l'impôt—
264. Dépenses d'administration, \$116,500.

M. McIlraith: Il s'agit du dernier poste et, sauf erreur, le ministre va maintenant répondre.

L'hon. M. Nowlan: Oui; j'attendais d'autres observations. Monsieur le président, enfin, nous en sommes au dernier crédit de mon ministère, et peut-être pourrais-je résumer brièvement les questions qu'on a soulevées ce soir.

L'honorable député de Nickel-Belt a soulevé la question très technique de l'évaluation des lots à Sudbury, qui ont été achetés à un moment donné, et il a demandé quelle évaluation on pouvait leur attribuer en ce moment. Franchement, je ne crois pas devoir me prononcer sur une question aussi technique. Le député a aussi mentionné le problème de la copropriété, et il a soulevé beaucoup d'autres points techniques qui, franchement, débordent ma compétence. Même si je croyais pouvoir lui répondre, ce serait le comble de la présomption de ma part que de vouloir en parler à l'occasion d'un crédit et de donner ce qui serait peut-être interprété comme une opinion d'avocat, qu'on pourrait ensuite retourner contre moi à quelque autre occasion. Je serais très heureux de discuter la question dans mon bureau avec l'honorable député, ou bien il pourrait la discuter avec des avocats ou avec d'autres fonctionnaires du ministère.

Je comprends fort bien qu'il s'intéresse plus que d'une façon incidente à l'accroissement de valeur des lots de Sudbury, car j'ai visité cet endroit avec mon fils il y a quelque 15 ans, et on y voyait de grandes étendues de terre passablement inoccupées, si l'on peut dire. Aujourd'hui, la ville se déroule presque sans interruption dans des zones où, autrefois, on parcourait des milles sans presque rencontrer de maisons, ce qui montre à quel point la construction a avancé. Je me rends compte de l'importance du problème, et je ferai tout en mon pouvoir pour y trouver des réponses satisfaisantes.